

## Communiqué de presse

### Mézidon Vallée d'Auge - signature de la convention de financement pour la phase d'incubation de l'appel à manifestation d'intérêt France 2030 « Démonstrateur de la ville durable »



Le 17 octobre 2022, à Mézidon Vallée d'Auge

**Le projet « Sur les rails de la sobriété : la transition de la ville ferroviaire vers la ville de demain » de Mézidon Vallée d'Auge a été désigné lauréat de la deuxième vague de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable » du programme France 2030, opéré pour le compte de l'Etat par la Banque des Territoires.**

Lancé le 25 mai 2021, cet AMI est porté par le secrétariat général pour l'investissement, le ministère du Logement et le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Il s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement pour des solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants.

La Ville fait partie, aux côtés de Honfleur, des deux communes normandes parmi les 39 lauréates. De plus, seulement trois projets « Démonstrateurs de la ville durable » sont labellisés « Petites Villes de Demain » à l'échelle nationale.

Le projet ambitieux de Mézidon Vallée d'Auge consiste à recréer une centralité autour du pôle gare de la commune déléguée de Mézidon-Canon, en densifiant le secteur par la création d'un écoquartier, et en reconnectant la ville de part et d'autre. Les connexions humaines, par la mobilité, numériques et vertes seront au cœur de la réflexion.

L'ambition est d'assurer la transition d'une ancienne ville ferroviaire longtemps en déclin, longiligne et sans réelle centralité en ville de demain, ville courte distance, durable, inclusive et attractive, qui répond aux besoins des populations actuelles et futures et qui prend en compte son environnement. Pour cela, Mézidon Vallée d'Auge souhaite développer l'innovation autour de nouvelles formes d'habiter en proposant un habitat alternatif de type hors sol afin de limiter l'imperméabilisation des sols, de valoriser et préserver la biodiversité présente sur le site tout en densifiant les dents creuses du secteur gare, dans une volonté de sobriété et d'optimisation foncière. Une attention particulière sera portée aux espaces publics et à la qualité du cadre de vie. Par exemple, la place de la gare sera totalement repensée afin de répondre aux besoins de la population, en recréant un lieu de rencontre et d'animation où il fait bon s'y rendre. La population sera associée aux réflexions sur la construction et la réalisation du projet démonstrateur par le biais d'ateliers de concertation, d'événements, d'animations diverses, de balades urbaines etc.

La phase d'incubation qui s'étend d'octobre 2022 à octobre 2025, doit permettre à la ville de passer du stade de l'idée, à la phase réalisation/début des travaux en trois ans.

Afin de développer ces innovations, un budget prévisionnel de 1 093 650 € maximum sur les trois ans a été acté et sera soutenu par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat au titre de France 2030, dans le cadre de l'AMI « Démonstrateur ville durable », à hauteur de 500 000 € avec un reste à charge prévisionnel maximum pour Mézidon Vallée d'Auge de 596 650 €. Ce reste à charge est voué à évoluer et à se préciser au cours des études, notamment par le souhait d'associer des partenaires potentiels au projet comme la Région Normandie ou le Département du Calvados.

La signature de la convention de financement pour la phase d'incubation du programme France 2030 « Démonstrateur de la Ville Durable » entre la Banque des Territoires et la ville de Mézidon Vallée d'Auge a lieu ce jour à la salle Jean Vilar de Mézidon Vallée d'Auge, en présence de :

- Monsieur le sous-préfet de Lisieux, Guillaume LERICOLAIS,
- Monsieur le député, Jérémie PATRIER-LEITUS,
- Monsieur le directeur régional de la Banque des Territoires, Frédéric NOËL,
- Madame la conseillère départementale, Alexandra MARIVINGT ;
- Monsieur le maire de Mézidon Vallée d'Auge, François AUBEY,

Ainsi que des conseillers municipaux de Mézidon Vallée d'Auge, des conseillers communautaires de la Communauté d'agglomération de Lisieux Normandie, de la direction départementale des territoires de la mer.

---

#### **A propos de Mézidon Vallée d'Auge**

- Située au cœur de la Région Normandie, entre plaine agricole caennaise et bocage normand du Pays d'Auge, Mézidon Vallée d'Auge est **une commune nouvelle issue de la fusion de 14 communes historiques** au 1er janvier 2017. Elle se situe à l'ouest de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, entre Caen et Lisieux et s'étend sur 103,6 km<sup>2</sup> ce qui fait d'elle le deuxième pôle urbain du territoire de l'agglomération après Lisieux et la 7e ville du Calvados, avec près de 9 699 habitants.
- Au sein de cette commune nouvelle, **la ville historique de Mézidon-Canon avec ses 4 826 habitants** compte à elle seule près de la moitié de la population de ce territoire, exerçant ainsi un rôle de centralité au sein de Mézidon Vallée d'Auge. **Son atout majeur réside par la présence d'une gare SNCF** qui se trouve au croisement des lignes Paris-Cherbourg et Caen-Tours et qui permet de rejoindre Lisieux ou Caen en moins de 15 minutes. Depuis 2019, la ville a adopté une stratégie de revitalisation de son territoire afin de réaffirmer la centralité de la commune déléguée de Mézidon-Canon.
- C'est dans ce contexte, que Mézidon Vallée d'Auge **est lauréate des programmes Petites Villes de demain depuis 2021 et Démonstrateur de la Ville durable en 2022.**

Plus d'informations sur : <https://mva14.fr/>

#### **A propos de France 2030**

**Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

**Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

**Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.


**Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | [@SGPI\\_avenir](#)

### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) -  @BanqueDesTerr

### **Contacts Presse :**


**Mézidon Vallée d'Auge – Service communication**

Linda PILLON - [linda.pillon@mva14.fr](mailto:linda.pillon@mva14.fr) - 02.31.20.20.02

**Secrétariat général pour l'investissement** - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr) - 01.42.75.64.58

**Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts**

Fanny Thomas – [fanny.thomas@caissedesdepots.fr](mailto:fanny.thomas@caissedesdepots.fr) – 07.85.90.84.96

 @BdT\_Normandie